



# Charte d'engagements

## Réunions

**Destinataires : Ligues Régionales, Clubs de NM2, NM3, PNM, NF1, NF2, NF3, PNF**

**Nombre de pièces jointes : /**

- Information**
- Diffusion vers : Clubs de PNM et PNF**
- Echéance de réponse impérative :**

Dans le cadre des prochaines réunions d'informations sur la Charte d'Engagements, toutes fixées à ce jour, nous vous rappelons la nécessité de participer à celles-ci. Pour les clubs concernés, sont uniquement invités à y participer, les président(e)s.

En cas d'impossibilité, nous vous remercions de bien vouloir désigner un vice-président ou le secrétaire général, dûment habilité au travers d'un mandat qui sera à fournir le jour même. En aucun cas, le club pourra être représenté par un salarié (ex. manager général, entraîneur, secrétaire).

Enfin, nous vous rappelons qu'à l'issue de chaque réunion, les Chartes d'Engagements seront toutes recueillies, dûment signées par le Président du Club et l'ensemble des joueurs(ses).

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Catherine BARRAUD Directrice Secrétariat Général	Christophe ZAJAC Directeur des Affaires Juridiques & Institutionnelles-RH	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-09-02 0-SGAL Note Charte d'Engagements VFIN	